



Erreur de prix sur mon contrat de location de vacances

Par **campenzo**, le **06/01/2008** à **17:57**

Je viens de recevoir un contrat pour ma location de vacances . Or il s'avère que le propriétaire s'est trompé dans le prix de la location. Pour les 2 semaines prévues il n'a mis que le tarif d'une semaine et il a signé le contrat. C'est à dire qu'il me demande 750 euros pour 15 jours au lieu de 1500 euros. De plus il a même calculé les arrhes sur la base de 750 euros. Lors de l'arrivée à la location est ce que le propriétaire peut me demander de payer les 750 euros qu'il a oublié ou est ce que je peut faire jouer le fait que sur le contrat il a mentionné le prix de 750 la semaine au lieu des 1500 ?